

Le plan de paix, version Trump

Mouloud Idir

Numéro 809, juillet–août 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/93472ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Idir, M. (2020). Le plan de paix, version Trump. *Relations*, (809), 11–11.

LE PLAN DE PAIX, VERSION TRUMP

L'« accord du siècle » proposé par Washington pour le Proche-Orient est un affront impossible à accepter pour le peuple palestinien.

Mouloud Idir

L'auteur, politologue, est responsable du secteur Vivre ensemble du Centre justice et foi

Le plan de la Maison-Blanche pour le Proche-Orient, dévoilé le 28 janvier dernier à Washington, consolide la stratégie colonisatrice d'Israël en cherchant à étendre le territoire de l'État hébreu de la Méditerranée jusqu'à la vallée du Jourdain, au mépris du droit international. Appelé « accord du siècle », ce plan a suscité de fortes réactions d'opposition. Il fait suite à deux autres actions très contestées des États-Unis dans la région en 2017 et en 2018 : la reconnaissance de Jérusalem comme capitale « unifiée » d'Israël et le transfert de l'ambassade étasunienne dans cette ville.

Le plan a été concocté par le trio formé de Donald Trump, du secrétaire d'État étasunien Mike Pompeo et du gendre et conseiller du président, Jared Kushner, avec la vraisemblable participation du premier ministre israélien Benjamin Netanyahu. Le dépeçage de la Cisjordanie en zones A-B-C, s'il remonte aux accords d'Oslo, y est pour ainsi dire consommé. Aucune unité territoriale ni contrôle politico-sécuritaire coordonné n'y seront désormais possibles, le projet dépouillant *de facto* le peuple palestinien du peu de souveraineté qu'il lui restait.

En Israël même, ce plan fera en sorte que des centaines de milliers de Palestiniens et de Palestiniennes n'auront plus aucun véritable droit politique, tout comme ceux de Jérusalem-Est (au nombre d'environ 320 000), qui ne disposeront que d'un très précaire statut de résidents alors qu'ils y vivent depuis des décennies, voire des générations.

La dénationalisation des citoyens palestiniens vivant dans la zone dite du « Triangle » à l'intérieur d'Israël – des villes et villages situés près de la plaine Sharon – se poursuivra donc grâce à un procédé pudiquement appelé « transfert de citoyenneté ». En somme, avec « l'accord du siècle », un système d'apartheid aux conséquences dévastatrices se trouvera institutionnalisé.

Le plan prévoit aussi l'annexion de presque toutes les eaux territoriales palestiniennes se trouvant au large de Gaza. L'État d'Israël met ainsi la main sur de très importantes ressources gazières qu'il convoitait depuis longtemps. Tout est mis en place pour que le futur « État » de Palestine ne puisse avoir de débouchés sur la mer Méditerranée. Seul un accès bien relatif aux ports de Haïfa et d'Ashdod pourrait être accepté sous certaines conditions imposées par Israël, et aucun port ne serait permis à Gaza, sauf peut-être un jour de façon *offshore*.

Réclamer des Palestiniens qu'ils acceptent ce plan équivaut donc à leur demander de signer l'acte de dépossession de leurs droits à leurs terres, à un État et à l'indépendance. Sans parler de leur droit à l'égalité, qui leur est nié par une batterie de lois accordant des privilèges coloniaux et raciaux aux Juifs, à la manière d'une ethnocratie, comme le souligne le géographe israélien Oren Yiftachel dans son livre *Ethnocracy: Land and Identity Politics in Israel/Palestine* (PennPress, 2006). La question des réfugiés, expulsés de leurs terres par Israël, et de leur droit de retour, est par ailleurs balayée sous le tapis. L'affront est tel que même l'Autorité palestinienne, qui n'est pourtant pas exempte de duplicité, notamment du fait des avantages matériels qu'elle retirait de la « gestion » déléguée des Territoires occupés, ne peut l'accepter.

Dans une lettre ouverte¹ parue en février dernier, une cinquantaine d'anciens ministres européens des Affaires étrangères relevaient les caractéristiques d'apartheid, la logique d'annexion et le non-respect des règles de droit du plan de Washington. Parmi les signataires, les anciens dignitaires canadiens brillaient par leur absence jusqu'au début de juin, moment où – se saisissant

des mobilisations antiracistes qui ont suivi la tragédie de Minneapolis aux États-Unis – une cinquantaine d'anciens diplomates et ministres canadiens ont rappelé au gouvernement Trudeau l'illégalité du plan d'annexion de la Cisjordanie. Bien qu'appelant au simple respect du droit international, ces derniers font là ce que le gouvernement lui-même n'est visiblement pas prêt à assumer face à Donald Trump, dans le contexte actuel². Devant l'accentuation du militarisme israélien, les dirigeants et surtout les populations occidentales n'ont pourtant pas à faire preuve de complaisance, d'autant que le plan proposé contrevient à plusieurs résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies.

À cet égard, il s'agit d'un énième camouflet au droit international, bien que le plan n'ait aucune valeur juridique et qu'il s'agisse tout au plus d'une déclaration politique dépourvue de réelle portée normative. Pour cette raison, et compte tenu de son pouvoir de nuisance et de la volonté claire de ses instigateurs d'exacerber les tensions, l'« accord » peut et doit être combattu. Il est urgent que les mouvements de solidarité avec la Palestine se fassent entendre, notamment par la campagne pacifique de boycott, désinvestissement et sanctions (BDS), mais aussi en exigeant la suspension des accords de coopération et de partenariat privilégiés qui lient le Canada à l'État d'apartheid qu'est devenu Israël. À défaut de quoi, la Palestine ne survivra que sous la forme – sans équivalent dans le monde – d'une série de bantoustans ou de petits cantons surpeuplés, complètement encerclés par des colonies qui feraient désormais partie intégrante d'Israël. ☹

1. Texte collectif, « Grave concern about US plan to resolve Israel-Palestine conflict », *The Guardian*, édition internationale, 27 février 2020.

2. Voir Louis Blouin, « Annexions en Cisjordanie : d'anciens diplomates interpellent Trudeau », Radio-Canada, 2 juin 2020.